JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7309279901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7309279901

Cette annonce a été mise en ligne le **15 novembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **85 - VENDEE**

JURICA
Société d'Avocats
G. GASCON et A-P. GOUIN, avocats associés
au barreau de LA ROCHE SUR YON
54 rue Benjamin Franklin
Les Petites Bazinières
LA ROCHE SUR YON
AVIS DE CONSTITUTION
Ainsi qu'il résulte d'un acte sous seing privé en date à LA ROCHE SUR YON du 10 novembre 2022, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : CHELHUI
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : LES SABLES D'OLONNE (Vendée) – 28 rue des Syrphes
Objet : L'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers, notamment de toutes participations dans le capital de toutes sociétés françaises et étrangères constituées ou à constituer quels qu'en soient la forme et l'objet, par achat, souscription, échange, fusion, alliance, sociétés en participation ou autrement, ainsi que dans les mêmes sociétés et par les mêmes moyens, de toutes obligations, parts de fondateur ou bénéficiaires et de tous titres émis par ces sociétés ;
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital social : 100 Euros
Président : Monsieur Frédéric LHUISSIER, demeurant à LES SABLES D'OLONNE (Vendée) – 28 rue des Syrphes
Directeur Général : Monsieur Nicolas CHENECHAUD, demeurant à LES SABLES D'OLONNE (Vendée) – 38 Quater rue des Ouches
Admission aux assemblées – Droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui–même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est

proportionnel au capital qu'elles représentent.
Cession des actions : les actions sont librement cessibles entre les associés. Toute autre cession ou transmission d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, à un tiers non associé sera soumise à l'agrément préalable de la société, donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

